

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

T : 02/762 39 44 – courriel : info@wiq.be

N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 30/01/2020

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé rue Klakkedelle, 79

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant ce dossier.

- Cohérence et intégration aux bâtis existants

Le demandeur projette la réalisation d'un immeuble à appartement sur cinq niveaux avec une toiture plate présentant un léger retrait. Pourtant le projet se situe dans une rue constituée quasiment uniquement de maison et d'immeuble à toiture à versant dont les gabarits ne dépassent que rarement R+2. De plus, les constructions les plus récentes se sont également conformées au bâti existant préservant ainsi la cohérence du quartier.

Nous savons que le demandeur a tenté de réduire l'impact de son immeuble avec l'ajout d'un retrait en façade avant. Malheureusement, ce dernier ne permet pas réduire l'impact visuel massif du bâtiment. De plus, ce retrait est souligné par la présence d'une terrasse et de son garde-corps qui annihile complètement la tentative de dissimulation du dernier étage.

Nous souhaitons que la toiture soit revue et réaménagée en toiture à versant conformément à l'unité du quartier.

- Mobilité et densité

La demande prévoit la réalisation d'un studio au sous-sol qui, afin de proposer une surface suffisante, entraîne une dérogation en profondeur, mais également une dérogation en termes de création de stationnements.

En outre, malgré le manque de création d'emplacements de stationnement, le local vélo/poussette créé se trouve au sous-sol entraînant des manœuvres complexes afin de rentrer et sortir son vélo qui sont inadapté à un usage quotidien.

Nous souhaitons que la densité du projet soit revue et que la présence du studio au sous-sol soit supprimée. De plus, nous souhaitons que le local vélo / poussette soit adapté à un usage quotidien et donc facilement accessible.

Pour conclure, nous tenons à souligner notre soutien aux riverains ainsi qu'aux arguments développés dans leur pétition.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers.